GCF/CFBL n° 57 - Saint-Martin-Sepert (19)

Référence externe
ds 8306794

Méthode
Boisement

Date de labellisation
11-10-2022 11:45:06

Région administrative
Nouvelle-Aquitaine

Pourcentage de financement
13,89%

Statut
QUALIFIÉ

Total des crédits potentiels
720

Total des crédits vérifiés
0

Statut de publication
Publié

Dernière mise à jour
22-04-2026 18:45:11

Type
Projet individuel

Créé le
30-03-2022 15:14:08

Description succincte
Projet de boisement de 2,2 ha de terres agricoles délaissées. L'objectif est de valoriser cette parcelle avec la plantation de feuillus pour la production de bois d'œuvre et une sylviculture respectueuse de la biodiversité. La parcelle sera plantée en chêne rouge. L'installation de cette essence viendra favoriser la diversification du milieu et l'adaptation au changement climatique de la propriété.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	29
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	25
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	0

Liste des essences

Essence
Chêne rouge d'Amérique

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	636
Stockage produits	9
Substitution	75

Déclarations de financement

Financeur	% financé	Site
ARAMINE	13,89	https://aramine.com/fr/